

Les Feuilles de Carnelle

Magazine de la Communauté de Communes Carnelle *Pays-de-France* • #2 • Janvier 2018



Une entité
qui ne cesse
de grandir

La “Une” que nous vous présentons pour ce deuxième numéro possède plusieurs grilles de lecture. Nous voulions mettre en avant la mobilité et la croissance de notre Communauté de Communes (CC) par l’image de cet arbre qui pousse. Nous souhaitons aussi rappeler que cette entité est aussi la votre, c’est pourquoi l’arbre est tenu par une famille qui représente métaphoriquement les administrés du territoire. Pour finir, nous voulions faire un clin d’oeil à l’action communautaire qui a consisté à offrir un arbre à chaque commune du territoire. Mettre en avant le symbole par le symbole. Nous vous souhaitons une très belle année 2018 ■ ■ ■



Carnelle
Pays-de-France
Communauté de Communes

Communauté de Communes Carnelle Pays-de-France

15 rue Bonnet, 95270 Luzarches • Tél : 01 34 71 01 00 • contact@c3pfr • www.cc-carnelle-pays-de-france.fr

Directeur de la publication : Patrice Robin • **Rédactrice en chef :** Chantal Romand • **Rédacteurs :** Philippe Marcot, Laurence Bernhardt, Florence Gabry, Mourad Bara, Isabelle Sueur-Parent, Alexis Graf, Michel Cahour et Julien Hascoët • **Graphisme et mise en page :** Julien Hascoët • **Photos :** Photothèque Communauté de Communes, Pixabay, MyMairie, J.Galland, Fondation Royaumont, Crèche Expansion Family, Ville de Viarmes, François Clément, Les Baskets de Seugy, Dreamstime • **Edition :** Communauté de Communes Carnelle Pays-de-France - 15 rue Bonnet - 95270 Luzarches • **Tirage :** 17 000 exemplaires • **Impression :** Imprimerie SEUGY OFFSET SERVICES, 1 rue de Viarmes, 95270 Seugy - SIRET : 34113442700010.

Sommaire

P.4
> 5 **L'ÉDITO DU PRÉSIDENT**



« Défendre un projet de territoire, c'est aussi aller plus loin dans la coopération intercommunale... »

P.6
> 7 **UNE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES 3.0**



La fibre sur tout le territoire pour 2019 et une application mobile par commune.

P.8
> 9 **CE QUE VOUS APPORTE VOTRE CC**



Royaumont gratuit pour tous. La halte-garderie s'étend.

P.10
> 13 **FOCUS : OBJECTIF TRANQUILITÉ**



Vidéoprotection, locaux de visionnage mutualisés et gendarmerie communautaire.

P.14
> 17 **UN TERRITOIRE ATTRACTIF**



Des zones économiques en développement. Portrait du Président de l'Office de Tourisme.

P.18
> 19 **VOTRE INTERCO EN MOUVEMENT**



Ce qui a été décidé en conseil communautaire.

P.20
> 21 **MOMENTS MARQUANTS**



Revue photographique des événements intercommunaux.

P.22
> 23 **INFOS DE DERNIÈRES MINUTES / AGENDA**



A vivre sur le territoire jusqu'en avril.

L'Édito

du Président

Nous souffons une première bougie pour notre intercommunalité fusionnée.

Lors de mon élection, je vous ai promis de vous donner une vision claire sur les actions entreprises par notre Communauté de Communes, faire en sorte que vous perceviez sa valeur ajoutée en changeant le regard que l'on peut parfois légitimement avoir sur les collectivités locales et le fameux

mille feuilles souvent indigeste d'empilement de strates administratives ...

Quelques mois après l'adoption de la Loi NOTRe qui renforce les regroupements intercommunaux dans leur légitimité et dans leurs compétences, Carnelle Pays de France avance.

Le 28 juin dernier, le conseil communautaire a approuvé les statuts qui conditionnent notre action et déterminent le contenu de nos missions. Les 19 communes membres de notre intercommunalité ont toutes, à leur tour, ratifié ces textes fondateurs en conseil municipal en septembre et octobre : je les en remercie. Sept compétences sur neuf possibles dans la loi ont été choisies : l'environnement, le cadre de vie, la voirie, la culture, l'action sociale, la politique de la ville (vidéoprotection) et les maisons de service au public. Ces domaines d'intervention s'ajoutent par conséquent aux compétences obligatoires confiées à notre communauté : le développement économique (en particulier la zone de l'Orme à Viarmes et le village de Morantin à Chaumontel), le tourisme, l'aménagement de l'espace, la gestion des aires d'accueil des gens du voyage, la gestion des déchets en partenariat avec les syndicats TRI-OR et le SIGIDURS, sans oublier la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI) à compter de 2018... Forte des solides expériences des communautés de communes Carnelle et de Pays de France, tout comme de la diversité de ses communes membres, notre intercommunalité dispose, j'en suis convaincu, des atouts pour assumer pleinement cette vocation autant dans la construction de l'avenir que dans la gestion de votre quotidien.

Les dix commissions sont à l'œuvre, vos élus communautaires ne ménagent pas leurs efforts pour être au service de toutes les communes et de leurs habitants. De l'urbanisme à la petite enfance ou à la culture, du développement économique au déploiement de la fibre optique très haut débit et à la vidéo protection pour toutes les communes, nous nous structurons, nous nous organisons, nous nous développons pour défendre une ambition commune. Celle d'un projet cohérent, durable et partagé pour le territoire. Celle, aussi, d'un service public de qualité, d'équité et de proximité pour ses habitants.

Défendre un projet de territoire, c'est aussi aller plus loin dans la coopération intercommunale : c'est créer une culture commune, un sentiment d'appartenance à cette nouvelle Carnelle, fondé sur le respect et la confiance mutuelle dans la diversité des communes et de leurs sensibilités ; c'est aussi trouver des synergies nouvelles, accepter de mettre en commun nos ressources, nos énergies et nos talents. Nous devons innover, créer, investir pour renforcer le territoire et le bassin de vie qu'il représente. Créer de la valeur ajoutée territoriale. Bref, nous devons préparer demain, notre avenir et celui de nos enfants.

Cette nouvelle étape de la construction de notre communauté est l'occasion de réfléchir ensemble au sens de notre action commune et de prendre encore davantage notre sort en main. Plusieurs projets vont être au cœur de nos travaux en 2018, notamment dans les domaines du social, du tourisme, de la culture, du développement économique, de l'environnement avec par exemple la gestion du fiéau que sont les dépôts sauvages de gravats.

Nos services communautaires assurent la mise en œuvre de ce projet de territoire et ont aussi un rôle de proposition. A travers le Directeur Général des Services, je salue ici leur dévouement et leur efficacité. Dans les pages de ces « Feuilles de Carnelle », vous pourrez suivre l'évolution du travail des différentes commissions, je vous en souhaite bonne lecture...

Il me reste, en conclusion, à vous adresser mes vœux de bonheur, de santé et de succès les plus sincères et les plus chaleureux, pour vous et pour tous ceux qui vous sont chers...



Bonne Année, Bonne Énergie.

Patrice Robin

Président de la Communauté de
Communes Carnelle Pays-de-France

Une Comm Commu

La transformation numérique
très prochainement

La fibre... sur tout le territoire pour 2019

Un nœud de raccordement optique à Luzarches

Le 17 octobre dernier a été inauguré un Nœud de Raccordement Optique (NRO) en terres luzarchoises en présence de l'ex-Président du Conseil Départemental Arnaud Bazin, du Président de la Communauté de Communes, Patrice Robin, du Vice-Président au Tourisme et Maire de Luzarches, Damien Delrue ainsi que de nombreux Maires et Vice-Présidents du territoire.

Ce NRO sera le point de départ du déploiement prochain de la fibre optique sur une partie de notre territoire. Cette structure, sera le lieu de conver-

gence de tous les câbles chargés de desservir les abonnés et deviendra le local d'hébergement des futurs fournisseurs d'accès.

Cette première étape, permettra à terme de fournir un raccordement à la fibre à 12 000 foyers et entreprises.

ADSL et Fibre optique quelles différences ?

Aujourd'hui, pour la quasi-totalité des foyers, l'accès à internet se fait via ce que l'on nomme l'ADSL, un signal numérique passant par le réseau téléphonique avec une « box ». C'est ce que l'on appelle plus communément le « Haut Débit ».

Demain, vous aurez la possibilité d'opter pour la fibre optique accessible à tous, à savoir : une installation indépendante de la ligne téléphonique, fonctionnant autour d'une fibre de verre permettant la transmission d'informations à grande vitesse. On parlera alors d'accès au « Très Haut Débit ».

A titre de comparaison, le débit maximum de l'ADSL est de 15 Méga bits par seconde alors que la fibre a potentiellement un débit pouvant aller jusqu'à plus de 800 Méga bits par seconde.

CALENDRIER DE FIN DE DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE

2017 : Villaines-sous-Bois.

2018 : Baillet en France, Bellefontaine, Châtenay-en-France, Chaumontel, Epinay-Champlâtreux, Jagny-sous-Bois, Lassy, Le Plessis-Luzarches, Mareil-en-France.

2019 : Asnières-sur-Oise, Belloy-en-France, Luzarches, Maffliers, Montsout, Saint-Martin-du-Tertre, Seugy, Viarmes, Villiers-le-Sec.

Communauté de Communes 3.0

de notre territoire va devenir
une réalité.



Une application mobile pour chaque commune

La Communauté de Communes vient de passer un contrat avec la société MyMairie pour la création de 20 applications mobiles.

Après l'expérience concluante de la ville de Chamontel, où l'application est disponible depuis Juin 2017, il a été proposé de l'étendre à l'ensemble des villes de la communauté de communes. C'est donc une révolution numérique à l'échelle communautaire qui aura prochainement lieu pour les administrés. 19 applications mobiles vont être créées et développées pour les 19 communes de notre territoire (une application indépendante sera également développée pour la structure communautaire « Carnelle Pays-de-France »).

Une véritable avancée technologique qui permettra aux communes possédant un site internet de pouvoir étendre leurs développements en terme de communication mais également de proposer des services supplémentaires aux populations. Le contrat avec MyMairie prévoit également l'embauche d'une personne à temps complet pour la gestion et l'administration de ces applications à

travers les 19 communes.

Grâce à cet outil, outre le fait de connaître les horaires et infos pratiques, vous aurez potentiellement la possibilité de régler la cantine de vos enfants depuis votre téléphone, recevoir des messages pushes (messages d'urgences en temps réel pour les utilisateurs de l'application) en cas de problème sur la commune (météo, transports) et intégrer les événements communaux directement dans l'agenda de votre mobile. Autre fonctionnalité, vous pourrez signaler en direct des problèmes que vous constaterez sur la commune grâce à un système de géolocalisation avancé. Les applications porteront le nom de votre commune et seront téléchargeables gratuitement si vous le souhaitez sur l'AppStore ou le PlayStore.

EN RÉSUMÉ :

- 19 applications mobiles pour les 19 communes
- 1 application mobile pour la Communauté de Communes
- Mise à disposition à temps plein d'un(e) salarié(e) par le prestataire.

Royaumont,

gratuit pour tous les habitants du territoire

Depuis le 1^{er} octobre 2017, l'Abbaye de Royaumont est accessible gratuitement à l'ensemble des habitants de la Communauté de Communes sur simple présentation d'un justificatif de domicile.

Située sur le territoire d'Asnières-sur-Oise à proximité du hameau de Baillon, l'Abbaye de Royaumont est l'un des fleurons touristiques de cette nouvelle Communauté de Communes.

Depuis la délibération n°2017/089 du 20 septembre 2017, le conseil communautaire a décidé d'offrir à ses administrés la possibilité d'accéder librement au monument. Les 31 500 habitants de notre intercommunalité disposent donc d'un accès gratuit et illimité au site de l'Abbaye de Royaumont. Pour ce faire, il vous suffit de présenter un justificatif de domicile (quittance EDF ou facture téléphonique ou feuille d'imposition...) pour pouvoir profiter des jardins, des visites guidées et des activités culturelles (les dimanches à Royaumont, les Fenêtres sur cours etc...) qui sont incluses dans le billet d'entrée.

L'Abbaye est ouverte tous les jours de 10h à 17h30 du 1er novembre au 31 mars et de 10h à 18h du 1er avril au 31 octobre / www.royaumont.com / 01 30 35 59 00 / D909E, 95270 Asnières-sur-Oise.



© J.Calland



La Halte Garderie *s'étend*

Bonne nouvelle pour les parents, la halte-garderie itinérante la Ronde de Carnelle du réseau Crèches Expansion Family est désormais ouverte aux enfants de toutes les communes de la nouvelle Communauté de Communes Carnelle Pays-de-France.

DR

Qui est concerné ?

Les familles des enfants de 6 mois à 6 ans de l'intercommunalité.

Pourquoi une halte-garderie itinérante dans la communauté de communes ?

Parce qu'elle répond bien aux besoins des parents comme à ceux des petits.

Les enfants peuvent se socialiser et faire leurs premiers pas dans « la vie de groupe ». Les parents qui rêvent d'aménager des plages de disponibilité pour vaquer à leurs occupations peuvent à présent faire garder les petits en toute tranquillité par une équipe de professionnels de la petite enfance.

Comment fonctionne la halte-garderie ?

L'équipe se déplace en camion dans 5 communes. Le camion est chargé des repas, du matériel nécessaire aux activités d'éveil,

au sommeil et à l'hygiène. La halte garderie itinérante s'installe dans les salles mises à disposition par les communes où elle s'arrête.

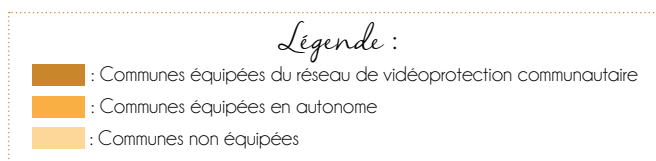
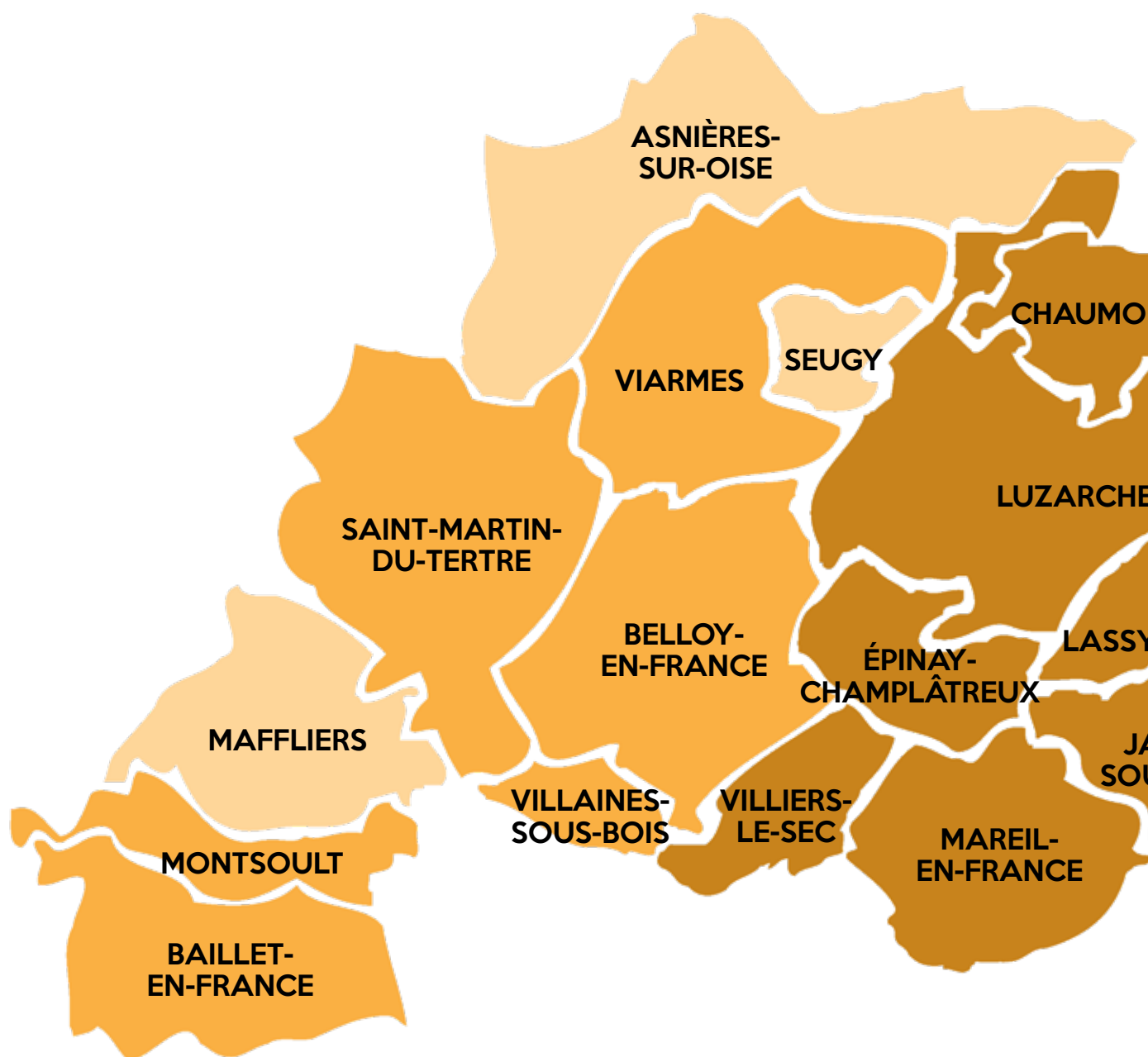
INFORMATIONS PRATIQUES

Horaires d'ouverture : possibilités d'accueil : en journée complète de 8h45 à 16h45, ou en demi-journées le matin de 8h45 à 11h45 ou l'après-midi de 13h45 à 16h45.

Places en fonction des disponibilités et des besoins pour la demi-journée ou la journée entière.

Inscriptions au 06 68 63 01 95.

Localité	Jour de passage	Salle	Adresse
Seugy	Lundi	Maison du Village	Chemin de Bertinval
Maffiers	Mardi	Maison du Village	Rue de Paris
Les Clottins de Baillet en France	Mercredi	Garderie de l'école Maternelle	Avenue Georges Sand, Rue des Heures Claires
Belloy-en-France	Jeu-di	Salle des Fêtes	Rue Faubert
St-Martin-du-Tertre	Vendredi	Centre de Loisirs	Rue de Viarnes





Objectif :

Tranquillité

Soucieuse de répondre aux attentes de ses habitants, la Communauté de Communes Carnelle Pays-de-France a fait de la sécurité l'une de ses priorités.

L'une des premières dispositions mise en place pour remplir ce « contrat sécurité » a été l'implantation de caméras de vidéo protections sur le territoire.

A l'heure actuelle, 16 communes sur 19 sont équipées d'un système vidéo. 10 le sont dans le cadre de la politique initiée par l'ex-Pays de France, 6 le sont de leurs propres initiatives et 3 ne le

sont pas encore. L'objectif est d'équiper totalement les communes restantes avec une amélioration pour certaines et une création pour les 3 autres.

Ce système a déjà prouvé son efficacité et a permis de retrouver un véhicule coupable d'un dépôt sauvage effectué sur la commune de Mareil-en-France ■■■

Des locaux de visionnage mutualisés

Fruit de négociations et de collaborations, un local de visionnage a été officiellement ouvert en Mairie de Chaumontel.

En plus du système de caméras, la CC s'est dotée d'un local de stockage et de visionnage d'images. Situé à Chaumontel dans les locaux de la Mairie, cet endroit sécurisé permet dès à présent aux élus habilités des communes de l'ex-Pays de France de pouvoir accéder aux images 7 jours sur 7 et 24h/24.

Une inauguration de ces lieux en présence des Maires des communes concernées a été réalisée le 10 octobre dernier. Cette présentation a permis aux élus de pouvoir découvrir ce local de visionnage. *L'accès à ce lieu est sélectif et sécurisé, l'élu habilité n'ayant accès qu'aux seules images de sa commune.*

Dans un futur proche, un autre local de visionnage similaire devrait être installé sur la commune de Viarmes pour les communes de l'ex-Carnelle qui seront prochainement équipées.



Vous l'aurez sans doute remarqué, des panneaux vidéo protection associés au logo de la Communauté de Communes sont déjà apparus dans certaines communes. Cette initiative a été réalisée en collaboration entre les commissions travaux/voirie et communication. Objectif de cette opération : mutualiser et réduire au maximum les coûts de production en associant la volonté de créer des panneaux communautaire et l'obligation d'apposer un signallement de présence de caméras de vidéoprotection.

Une gendarmerie *communautaire*



Les travaux sont actuellement en cours et cette nouvelle gendarmerie devrait être opérationnelle fin 2018.

1955m² de locaux et d'habitats sont actuellement en construction sur le territoire d'Asnières-sur-Oise. D'ici décembre 2018, ce sont les gendarmes de la brigade actuelle de Viarmes qui s'installeront dans ces murs.



14 habitations individuelles, 2 studios pour apprentis, 1530 m² d'habitation, 425 m² de bureaux et de locaux... Voici à quoi ressemblera cette gendarmerie communautaire.

Initiée par la CC ex-Carnelle, ce projet à 6,5 millions d'euros permettra aux forces de l'ordre de bénéficier d'un lieu adapté aux interventions rapides sur le territoire. Le

bâtiment sera implanté à proximité du carrefour de la RD 922 et de la RD 909 qui conduit au nord en direction de l'Oise, au sud en direction de Viarmes, à l'est vers Luzarches et à l'ouest en direction de Beaumont-sur-Oise. Le fait d'avoir un lieu d'intervention excentré par rapport au centre-bourg des communes voisines fut un choix délibéré en priorisant l'efficacité et la rapidité d'intervention sur le territoire. Pour la partie est du territoire communautaire, la gendarmerie de Luzarches sera maintenue dans ses locaux actuels.

En plus d'une installation moderne et dédiée à l'accueil du public, l'édifice s'insérera parfaitement au cœur de cet espace protégé grâce à l'utilisation de matériaux naturels s'adaptant parfaitement à l'environnement ■

Des zones économiques en développement

La vitalité du village d'entreprises Morantin et de la ZAC de l'Orme reste une priorité pour les élus communautaires.



Point sur la ZAC de l'Orme de Viarmes / Belloy-en-France

La phase 1 des travaux d'aménagement a été réalisée au cours du 1^{er} semestre 2017 et la Communauté de Communes Carnelle Pays-de-France (C3PF) est désormais en mesure d'accueillir les premières entreprises sur le parc d'activités ZAC de l'Orme.

Ce dernier propose 12 à 19 lots viabilisés de tailles variées (de 1500 m² à plus de 40 000 m²).

La commercialisation, lancée depuis 2016, a permis la vente de 4 lots, aujourd'hui sous promesse de vente. Les premières constructions devraient voir le jour courant 2018. Trois terrains sont également réservés et font l'objet de négociations.

Enfin, de nombreux contacts ont été pris entre la

C3PF, Expertise Urbaine et des entreprises intéressées pour venir s'implanter sur le parc.

Les élus étaient également présents au SIMI (Salon de l'Immobilier d'Entreprise) qui s'est déroulé du 6 au 8 décembre. Beaucoup de contacts ont eu lieu sur place.



Une visite des sites communautaires a été proposée et organisée le 22 novembre dernier à l'ensemble des conseillers de la Communauté de Communes. L'objectif était de visualiser concrètement et sur le terrain, l'ensemble des bâtiments et zones en construction. Pour l'occasion, les élus se sont rendus successivement au village Morantin (Chaumontel), à la ZAC de l'Orme (Viarnes/Belloy-en-France) ainsi que sur la parcelle de la Gendarmerie communautaire en construction (Asnières-sur-Oise).



Il n'y aura pas de magasin Auchan dans la ZAC de l'Orme.
Après de longues semaines de négociations, il a été voté à mains levées lors du conseil communautaire du 15 décembre 2017, le refus de l'installation de l'entreprise Auchan sur la ZAC de l'Orme.



DR

Le village d'entreprises de Morantin à Chaumontel

De nouvelles entreprises sont en cours d'installation et des travaux de réaménagement et d'embellissement vont être réalisés en 2018. À ce jour plus de 90% de superficie du village d'entreprise est occupée.

Ce village d'entreprise dynamise une partie du territoire intercommunal. Le but de créer des emplois est largement atteint. La production de valeur ajoutée et de ressources fiscales est en croissance pour la communauté. L'une des priorités reste l'amélioration et l'entretien constant de ces lieux afin de conserver les entreprises installées et de garantir l'optimisation de l'utilisation des locaux.

Pourquoi est-ce important de développer les activités ?

Le développement de ces zones d'activités nous semble une nécessité et cela pour plusieurs raisons.

- 1) Ces zones sont créatrices d'emplois, généralement de proximité, ce qui est loin d'être négligeable par les temps actuels.
- 2) Le développement de ces zones d'activités permet par ricochet le développement économique des communes alentour, créant un point de fixation et d'attraction pour de nouveaux travailleurs qui deviendront de nouveaux habitants et de nouveaux consommateurs pour l'économie locale.
- 3) Les entreprises implantées sur ces zones payent des taxes qui reviennent en grande partie à la Communauté de Communes. Ces rentrées financières permettent de développer de nouveaux services communautaires qui seront, *in fine*, profitables à l'ensemble de la population intercommunale.



Bonjour Monsieur Clément, pourriez-vous nous parler des missions de cet OTC ?

Nos missions principales sont et restent l'accueil et l'information touristique. Depuis que nous avons pris la dimension communautaire, nous ajoutons à notre travail une mission de valorisation et de promotion de l'ensemble des communes au travers de leur patrimoine, mais aussi de leur économie et leurs richesses. Nous valoriserons les activités économiques du territoire tant auprès des habitants, qui peuvent mal les connaître, qu'auprès des touristes et visiteurs. Nous nous adresserons pour cela à tous les acteurs économiques du territoire, car tous ont un rôle à jouer. Le tourisme est une affaire collective. Quant à la commune de Luzarches, nous avons déjà ouvert des pourparlers avec les représentants de l'Office de Tourisme (OT) Roissy-Clé de France. Les échanges avec nos collègues roisséens sont très riches et nous devrions, au-delà de trouver un accord pour intégrer Luzarches dans notre périmètre de compétence, développer un véritable partenariat.

Et côté projets ?

Les missions de l'office de tourisme doivent permettre d'assurer la promotion du territoire dont il a la charge. Pour ce faire, nous devons organiser stratégiquement nos missions, en déclinant les projets sous différents angles. D'une part, nous devons répondre à la demande locale d'information en travaillant sur notre communication ; c'est un travail qui est à faire en étroite collaboration avec la commission communication de la Communauté de Communes, mais aussi avec nos partenaires à l'échelle

départementale et régionale. Le département est d'ailleurs lui-même en cours de consolidation de sa structure de diffusion de l'information, projet auquel les offices de tourisme du Val d'Oise sont associés. D'autre part, nous devons élargir notre champ d'action pour atteindre les clientèles cibles identifiées au cours de l'étude du développement de la stratégie touristique du département en cherchant nos propres orientations stratégiques qui permettront à terme de les toucher. C'est un grand challenge qui nous attend !

Dans ce cadre, nous avons la volonté de créer une exposition permanente qui pourrait trouver sa place dans un espace muséographique, autour de différents axes de travail, le premier étant la valorisation du patrimoine industriel de notre communauté de communes, avec comme fil rouge la célèbre girafe Sophie, qui a été créée à Asnières-sur-Oise dans les usines Delacoste. L'idée est de développer en parallèle une exposition « exportable » qui pourrait être prêtée aux offices de tourisme franciliens et ainsi augmenter la visibilité de notre territoire. Nous serons certainement amenés à nous rendre sur des salons afin de promouvoir notre territoire et pouvoir, à terme créer une destination tourisme. Il y a beaucoup de projets dans les cartons et les

Le po
du Président
Tourisme Con

Depuis le 2017, Fran
ment es
sident de
Office de
Commun
(OTC) fin
l'intercom

idées ne manquent pas, qu'elles aient pour thématique la valorisation touristique et économique de notre territoire, ou encore l'animation de celui-ci. Nous ambitionnons aussi de mettre en place une boutique qui permettrait de promouvoir les produits du terroir. Il y a une myriade d'idées qui ne demandent qu'à voir le jour, le tout est de les canaliser et de les prioriser pour qu'elles constituent un tout efficace.

Portrait de l'Office de communautaire

**Quelles
sont les
diffé-
rences
notables
avec
l'ancien
OT as-
niérois ?**

Si nos
missions

s'appliquent à présent sur le territoire de la communauté de communes, alors qu'elles étaient jusque-là municipales, même si des rapprochements entre les trois offices d'Asnières, Saint Martin et Viarmes, avaient pu être l'occasion d'échanges fructueux par le passé, il nous a semblé nécessaire de maintenir une structure associative : la CC souhaitait par la conservation de ce statut profiter du socle important de bénévoles. Sans eux, aujourd'hui, rien n'existerait et tout serait à faire. Ce qui change également, c'est la composition du conseil d'administration qui intègre de droit des représentants du conseil communautaire (23 d'entre eux, le Président de la Communauté de Communes, 11 titulaires et 11 suppléants, seront désignés,

le vice-président de la commission en charge du tourisme prenant de facto la présidence du collège qui les représentera au sein du conseil d'administration). Qui plus est, les professionnels seront mieux représentés qu'ils ne l'étaient auparavant dans les trois associations préexistantes : ils disposeront eux aussi d'un collège dédié. Quant aux habitants, ils disposent eux aussi d'un collège. Il y a donc une meilleure représentativité des acteurs locaux du tourisme au sein de ce nouvel office de tourisme.

Que deviennent les autres OT du territoire ?

Aujourd'hui nous avons un office de tourisme, dont le siège est fixé à Asnières-sur-Oise, et deux bureaux d'information touristique, à Saint-Martin-du-Tertre et à Viarmes. Ce qui diffère en soi, c'est avant tout l'organisation, les missions demeurent les mêmes. En revanche, Saint-Martin et Viarmes disposeront d'une mission propre à leur périmètre communal. Luzarches, avec qui nous préparons un conventionnement, renforce ce dispositif par sa double position au sein des deux offices partenaires que sont celui de Roissy-Clé de France (avec qui l'office de tourisme de Luzarches a fusionné en 2016) et celui d'Asnières, qui accueille au sein de son conseil d'administration le président de l'OT de Roissy et, au sein de son comité des sages, Marie-Françoise Jozeau, qui préside le bureau d'information touristique de Luzarches et qui a longtemps présidé l'OT de Luzarches-Pays de France. Nous bénéficions ainsi d'un lien privilégié avec l'un des plus importants

offices de tourisme du Val d'Oise, dont nous sommes aujourd'hui partenaire et avec qui nous construisons l'Archipel Touristique de l'Est Val d'Oise.

Quels sont vos rapports avec votre nouvelle structure intercommunale ?

Ils sont très bons ! Nous ne pouvons que nous féliciter de l'élection de Patrice Robin à la présidence de l'intercommunalité qui a fait du tourisme une politique prioritaire. C'est important de le noter, car en Île-de-France peu d'intercommunalités ont choisi cette option. L'élection de Damien Delrue à la tête de la commission communautaire « Tourisme, Commerce de proximité et Lieux de convivialité », a permis une réflexion forte sur le tourisme, et d'amener un travail associant les offices dans son projet. Damien Delrue s'est réellement appuyé sur nous. Je peux même parler d'une réelle complicité. Un grand respect mutuel s'est aussi instauré au cours des divers échanges que nous avons eu, tant avec les membres de la commission communautaire en charge du tourisme qu'avec ceux de la commission communautaire en charge de la communication, présidée par Chantal Romand, que nous avons associée à différentes étapes de la construction de l'office communautaire et que nous associerons toujours dans la vie de cet office. Enfin je souhaite souligner les relations constructives qui se sont établies avec le personnel de l'intercommunalité et en particulier avec Christophe Armagnague, avec qui là encore je peux parler de complicité et de respect mutuel.

le 28 juin
François Clément
le Pré-
du nouvel
Tourisme
nautaire
ancé par
mmunalité.

Votre interco

en mouvement

Depuis la fusion des communautés de communes Carnelle Pays de France et Pays de France, vos maires et conseillers communautaires se sont réunis en conseil à sept reprises.

De nombreux points ont été débattus et votés. Vous pouvez consulter l'intégralité des comptes rendus sur le site de la communauté de commune à l'adresse suivante : www.carnelle-pays-de-france.fr

Nous vous en présentons ici un échantillonnage des décisions actées.

Taxe de séjour s

CO Mercredi 28 ju

Institution de la taxe
destinée au financemen
de tourisme et au soutien
de promotions touristiq
territoire



Royaumont gratuit pour tous

Mercredi 28 juin 2017

Validation de la proposition portant sur la gratuité d'accès tous les jours de l'année pour tous les habitants de la communauté de commune, incluant la visite libre ou guidée de l'abbaye, la visite des jardins et à la programmation culturelle incluse dans le billet d'entrée.

Subventions

Mercredi 28 juin 2017

Subventions exceptionnelles accordées à la commune de Saint Martin du Tertre pour la réhabilitation de l'auberge située rue du Lt Baude, à l'association Pierre Salvi (musée d'histoire locale de Viarmes) et à l'association Union Sportive de Baillet - Montsoul Maffliers.

Cotisation bibliothèque communautaire

Mercredi 29 mars 2017

Création d'une régie pour la bibliothèque communautaire située à Luzarches, fixant le montant de la cotisation à 10€ pour les habitants de la communauté de commune âgés de plus de 18 ans et à 15 € pour les habitants hors communauté. Il est décidé de conserver la gratuité pour les moins de 18 ans.

Parcours pédagogiques avec Royaumont

Mercredi 20 septembre 2017

Validation de la proposition de partenariat avec la fondation Royaumont concernant l'accueil des enfants des écoles aux parcours pédagogiques pour environ 48 classes de la maternelle au CM2.

sur l'inter-

in 2017
e de séjour
de l'office
n d'actions et
ues sur notre
.

Parking communautaire

Mercredi 28 juin 2017

Vote de l'acquisition d'une parcelle de terrain pour la création d'un parking communautaire à la halte gare de Villaines sous-bois.

Un office de tourisme intercommunal

Mercredi 28 juin 2017

Création d'un office de tourisme intercommunal, les offices de tourisme de Saint Martin du Tertre et de Viarmes étant appelés à devenir des bureaux d'informations touristiques.

Moments inter

marqu

Revue des événements
immortalisés en

Signature du contrat de ruralité

Lieu : *Abbaye de Royaumont*

Date : *Jeudi 22 juin 2017*

600 000 € de fonds de soutien à l'investissement public local ont été débloqués lors de cette journée afin de soutenir l'action des collectivités sur le périmètre de la Communauté de Communes.



Venue d'Arnaud Bazin au siège de la CC

Lieu : *Siège de la Communauté de Communes à Luzarches*

Date : *Jeudi 7 septembre 2017*

Le futur Sénateur du Val d'Oise était en visite dans les locaux de la Communauté de Communes afin d'évoquer l'avenir du territoire valdoisien.



Fête Médiévale d'Asnières-sur-Oise à Luzarches

Lieu : *Château de la Motte de Luzarches*

Date : *Samedi 14 et dimanche 15 octobre 2017*

La journée menée par les associations luzarchoises et asniéroises a été un franc succès tant au niveau de la fréquentation que de l'organisation entre les deux villes. La Communauté de Communes a été partie prenante du projet en remettant en état le parc du Château de la Motte qui était encore en friche quelques mois auparavant. Peut-être aviez-vous également remarqué ces banderoles offertes par la Communauté de Communes à l'entrée du parc ? Elles représentaient les blasons de chaque commune de notre intercommunalité.



Intercommunaux

Marquants

Evénements intercommunaux
en photographie.



La Carnelloise, un footing soutenu par la Communauté de Communes

Lieu : Asnières-sur-Oise

Date : Dimanche 17 septembre 2017

Pour sa 3^e édition, le footing familial intercommunal « la Carnelloise », a été pour la première fois entièrement financé par la Communauté de Communes Carnelle Pays-de-France.

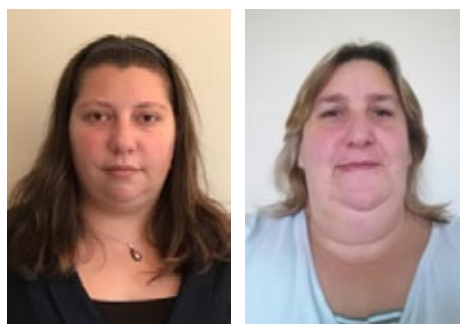
« C'est avec un grand plaisir que j'ai assisté pour la première fois à cette manifestation, qui a pris de l'envergure. Et cela, nous le devons à l'ensemble des bénévoles qui l'ont préparée, et qui étaient présents le jour même et ont permis son bon déroulement. Encore une fois je tiens à les remercier pour leur dévouement sans faille durant toute cette matinée et les autres jours. Tout porte à croire, suivant ce que j'ai pu entendre à l'arrivée de chacun des parcours, que l'ensemble des joggeurs et marcheurs présents, ont été enchantés de l'organisation de ces courses familiales et sont prêts à revenir pour la 4^{ème} édition. Gageons que celle-ci sera à la hauteur des précédentes, hier nous étions près de 400, pourquoi pas 500 l'an prochain, si chaque commune membre de notre Communauté de Communes insuffit l'enthousiasme qui a régné sur cette 3^{ème} édition. Nous comptons donc sur tous les élus, afin de mettre en œuvre la publicité nécessaire autour de ce grand évènement sportif communautaire ». Cyril Diarra

Un service urbanisme

pour toutes les communes

Vous le savez sans doute, la Communauté de Communes possède à présent une expertise en matière d'urbanisme lui permettant d'instruire des permis de construire sur les territoires communaux.

Pour parvenir à ses nouvelles missions, l'intercommunalité s'est adaptée en embauchant à temps complet Charlotte Seguin instructeur en droit des sols qui travaille à présent avec Valérie Da Cruz au sein du pôle urbanisme de la CC.



Charlotte Seguin et Valérie Da Cruz

Le binôme, qui fonctionne admirablement bien, permet une plus grande fluidité et une meilleure qualité dans la transmission et la vérification des demandes d'autorisation d'urbanisme (permis d'aménager, permis de construire, permis de démolir, et déclaration préalable).

Pour toute question relative à l'urbanisme, vous devez, avant tout, vous rapprocher du service urbanisme de votre commune. Celui-ci sera le guichet unique de toute démarche de demande d'acte et vous délivrera l'autorisation une fois instruite par la CC.



De gauche à droite : Jean-Baptiste Bellon Architecte des Bâtiments de France Chef de l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine du Val d'Oise, Thierry Larière Architecte des Bâtiments de France à Pontoise et Mathieu Battais Inspecteur des sites et de l'environnement.

Les permanences des Architectes des Bâtiments de France

Cet organisme d'État propose des permanences le 26 janvier, 23 février et 30 mars 2018.

Si vous êtes intéressé, merci de vous rapprocher de votre mairie pour donner vos coordonnées afin qu'un rendez-vous puisse être organisé avec ces services.

Une équipe au sein de la Communauté de Communes

Directeur Général des Services : Christophe Armagnague • **Administration générale :** Florence Fagot • **Assistante administrative :** Maria Intili • **Finances :** Daniel Romain • **Communication :** Julien Hascoët • **Relais Assistantes Maternelles (RAM) :** Sophie Moreau • **Bibliothèque :** Caroline Prins • **Urbanisme :** Valérie Da Cruz • **Instructeur du droit des sols :** Charlotte Seguin • **Secrétariat administratif :** Catherine Bernard • **Responsable technique polyvalent :** Jacky Toulotte • **Agent technique :** Didier Bouvier • **Assistant culture :** Jacques Sadaune • **Assistante RH, comptable et mutualisation :** Carole Risbet.

À vivre sur le territoire

jusqu'en avril

10
Fév.

Pièce de théâtre
"Le médecin malgré lui"
Luzarches · Salle Blanche Montel

4
Mar.

Brocante
de "L'âge d'or"
Villaines-sous-Bois

10/11
Mar.

Pièces de Théâtre
de "Sacha Guitry"
Viarmes · Salle St Louis

7
Avr.

Course pédestre
"La Cacoine"
Seugy

15
Avr.

Exposition
"Métiers d'Art et traditions"
Asnières-sur-Oise · Espace J. Jourde



DR
La Cacoine de Seugy
édition 2017



Carnelle

Pays de France

Communauté de Communes

Retrouvez votre Communauté de Communes
et vos Feuilles de Carnelle sur :

www.cc-carnelle-pays-de-france.fr